

Opération de Développement Rural



Commission Locale de Développement Rural



Séance n° 4 du 22/05/2017





CLDR de Gembloux – Séance Plénière
Le **22 mai 2017**, salle de la Bulle à Bossière
Compte-rendu réunion n°3

Participants :

- Pour la **CLDR** (29) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Marc BAUVIN	★ Éric BEKA	★ Philippe HENIN
★ Emmanuel DELSAUTE	★ Benjamin BERGER	★ Thierry KERVYN
★ Jeanine DENIS	★ Nicolas CLAESSENS	★ Anny-Claire KUMS
★ Laurence DOOMS	★ Ludivine DAMAY	★ Bruno LAZARD
★ Nadine GUISET	★ Jean-Paul DE WULF	★ Denis MOREL de WESTGNER
	★ Joseph DERYCK	★ Delphine PAGE
	★ Michel DEWAELE	★ Jacqueline PARACHE
	★ Myriam DEWULF	★ Anne PISSOORT
	★ Damien EYLENBOSCH	★ Marie-Claire RINGLET
	★ Annick GÉRARD	★ Didier SALMON
	★ Olivier GUILLITTE	★ François SCHILTZ
	★ Paul GUISEN	★ Dominique WINAND

- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (Agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant)
- Pour l'**auteur de PCDR** : Anne SINZOT

Excusés :

- Pour la **CLDR** (14) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Philippe CREVECOEUR	★ Cécile BAUVIN	★ Fabian LOSANGE
★ Bernard SCHMIT	★ Jean-Pol BURTEAU	★ Paul-Eric MOSSERAY
	★ Frédérique DEHAYE	★ Bernadette STAPPAERTS
	★ Xavier DEMARETS	★ Céline STEPHENNE
	★ Isabelle DULLAERT	★ Pierre VAN EYCK
	★ Lucrèce GARCIA d'HEYGERE	★ Edith VAN MALCOTE

Copie :

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à l'auteur du deuxième PCDR : le CREAT-UCL
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation générale
- Annexe 2 – Cahier de projets

Préambule : Suite à une demande de membres de la CLDR de mieux connaître les villages de Gembloux, rendez-vous avait été fixé sur la place de Bossière avant la réunion de la CLDR. Quelques membres ont pu ainsi découvrir le tout récent aménagement de la place qui était un projet du 1^{er} PCDR.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 24/04/2017 ;
2. Présentation de la liste de projets actualisée des projets ;
3. Travail d'approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps ;
4. Prochaines étapes ;
5. Divers.

1. Accueil et approbation du procès-verbal du 24/04/2017

M. Bauvin accueille les membres et introduit la rencontre. Il resitue le processus d'élaboration du PCDR et présente le travail de la soirée.

Michaël Pluijgers présente l'ordre du jour.

Dans le compte rendu de la réunion du 24 avril, Mme Myriam Dewulf est notée présente alors qu'elle était excusée.

Cette remarque acceptée, le procès-verbal est approuvé.

La présentation du déroulement de la séance se trouve en annexe 1.

2. Présentation de la liste actualisée des projets

- Anne Sinzot recadre le processus d'élaboration du PCDR qui aboutit à ce stade à une proposition de 42 projets potentiels et 16 projets qui pourraient faire l'objet d'un lot 0. Un lot 0 reprend des projets ou actions qui sont nés dans la dynamique de l'ODR. Il s'agit très souvent de projets peu coûteux et qui demandent de la mobilisation de membres de la CLDR. Le lot 0 sera examiné lors de la CLDR du 12 juin prochain.
- La proposition des projets fait suite à la réunion de la CLDR du mois d'avril et à une réunion avec le Collège communal.
- Les 42 projets sont repris dans un cahier de projets qui est appelé à être complété au fur et à mesure des réunions suivantes.

3. Présentation du travail d'approfondissement des projets

Michaël Pluijgers rappelle que l'objectif de la réunion est d'alimenter le cahier de projets qui servira de guide et de support à l'élaboration des fiches projets.

Il explique la conception du cahier de projets ainsi que le travail demandé aux membres.

Au vu de l'importance des projets et du nombre élevé de projets par village, il est proposé de travailler aux projets en 2 temps.

Le premier temps de travail se fait par regroupement des membres d'un même village pour réfléchir aux aménagements possibles. 11 tables pour les 11 villages de l'entité en sachant que pour Corroy-Le-Château, aucun projet n'avait été gardé. Une feuille vierge pourra donc être complétée par les habitants de ce village. Quant aux habitants du centre-ville, ils sont invités à rejoindre une table villageoise de leur choix ou compléter une table qui a peu de représentants villageois. Il est demandé aux participants de donner un maximum d'idées sur la précision du projet et ses grandes options et dans la mesure du possible de localiser le projet et d'identifier les partenaires potentiels.

Le second temps de travail consiste à examiner les projets plus globaux qui sont au nombre de 32 projets. La méthodologie proposée est la technique du 'speed dating'.

Les participants ont reçu un tableau de bord des projets reprenant le n°, l'intitulé du projet et les liens avec les défis (+ le lot 0 en guise d'information) ainsi qu'une indication 'in et out'. Les participants sont invités à rejoindre les tables en carré les 'in' étant à l'intérieur et les 'out' à l'extérieur en commençant par un thème de prédilection. Le duo formé complète un document qui reprend la précision du projet, sa localisation et les partenaires possibles. Il a également à sa disposition un lexique explicatif des différents renseignements déjà notés sur la fiche du cahier de projet. Après 5 minutes de débat, les membres du duo sont amenés à se déplacer chacun sur leur droite pour reformer un nouveau duo et ainsi de suite pour 10 changements. Chaque participant aura donc vu 10 projets globaux.

Questions/Réponses :

Q : Le patrimoine est-il pris en compte ?

R : Oui, il se retrouve dans le défi 2, cadre de vie rural et naturel et dans le défi 5, développement économique.

Q : Existent-ils des projets par village ?

R : Oui, il s'agit des 10 premiers projets repris dans le tableau de bord.

4. Prochaines étapes

- Séance plénière de la CLDR : **lundi 12 juin à 19h30, à l'Espace Grand-Leez**
 - Actions mobilisatrices (lot 0) et programmation des projets
- Groupes de travail potentiels :
 - Inventaire des aménagements villageois (« mobilier rural »)
 - Sentiers et circuits de promenades
 - Maillage de modes doux utilitaires
 - ...
- En septembre, on prend du recul ...
 - Analyse de la stratégie et des projets avec la CLDR
 - S'interroger : est-on sur la bonne voie ? Certains aspects ont-ils été oubliés ?

Questions/Réponses :

Q : Est-il possible d'avoir le cahier de projets avant la prochaine réunion ?

R : Oui, il sera envoyé sous format numérique.

Q : La mise à jour du site internet communal pour les PV de réunion de la CLDR n'a pas été suivie ?

R : Ce sera fait.

Q : Ne faudrait-il pas davantage cerner ce qui est de l'ordre de l'objectif et du projet, impression que pour certains projets il s'agit encore d'un objectif ?

R : Effectivement, certains projets sont encore trop larges, trop peu précis ... Le travail de cette soirée et des prochaines rencontres permettra d'affiner et de préciser les projets.

Q : Comment vont se constituer les groupes de travail ?

R : Selon les envies de s'investir dans l'une ou l'autre thématique. Un appel sera lancé à la prochaine CLDR. Ce sera aussi l'occasion d'inviter des personnes ressources, des personnes qui ont une certaine expertise dans le domaine examiné pour nous aider à approfondir certains projets. Des GT peuvent également se mettre en place pour mener des projets/actions mobilisatrices (lot 0).

Q : L'importance du budget de certains projets sera-t-elle déterminante dans le choix des projets ?

R : Lors de la programmation des projets par lot, il est tenu compte d'un certain équilibre entre les projets plus coûteux et ceux qui demandent moins d'intervention financière mais également entre les projets matériels et immatériels.

Q : Le partenariat public/privé est-il possible dans un PCDR ?

R : Oui, c'est faisable mais parfois plus compliqué vu l'intervention de plusieurs acteurs.

5. Divers

Grand fête médiévale au château de Corroy les 27 et 28 mai.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE